



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230707-DEL_2023_0106-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 05 juillet 2023**

Délibération n° 15

L'an deux mille vingt trois, le cinq juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 29 juin 2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
11/07/2023

Ont donné procuration :

Madame Catherine CHALAYE à Madame Michelle MICHEL, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Roland LONJON à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING

Secrétaire de séance : Jérôme EYNARD

La séance a été levée à : 22H40

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

Objet :	NPNRU du Val-Vert : avenant n°1 au lot n°1 du marché de travaux de requalification des espaces publics
----------------	--

Rapporteur : Ginette VINCENT

Par délibération du 22 octobre 2021, le Conseil Municipal a validé l'analyse des offres et autorisé la SPL du Velay (mandataire de la Ville) à signer le marché de travaux avec les entreprises Eurovia Dala et Roche Paysage pour un montant respectif de 2 724 469,11 € HT et 728 909,10 € HT.

Le chantier de requalification des espaces publics avance à bon rythme, certains secteurs tels que le parking de la Pinède, l'avenue du Val-Vert pour sa partie nord, le parking Raffier, le parc de la parcelle AT 277 sont terminés, d'autres sont en cours tels que le parvis nord de l'école et la rue Henri Chas.

Délibération n°15 du mercredi 05 juillet 2023

Des aléas de chantier ou adaptations mineures conduisent à conclure le marché de travaux de requalification des espaces publics pour intégrer les plus et moins-values.



Cet avenant n°1 prend ainsi en compte :

- La reprise des marches du parvis l'église du Val-Vert (non prévue initialement mais rendue nécessaire compte tenu de leur état de dégradation) + 28 840 € HT,
- La modification de la structure de la rampe PMR permettant la liaison place E Pebellier / École É Piaf (initialement prévue en béton) + 38 504,50 € HT,
- La modification des escaliers permettant la liaison entre la place E Pebellier et l'École E Piaf. Le marché prévoyait une reprise partielle de la partie des escaliers conservée ; Pour des raisons d'homogénéité dans le cœur du quartier, l'ensemble des escaliers est démonté et repris en béton traité de pleine masse + 22 076,50 € HT,
- La modification du parking au niveau du square Raffier – 25 300 € HT,
- Les aléas de chantier sur le secteur du parc de l'AT277 – pose d'une bordure le long de l'avenue M Foch au droit de la parcelle, reprise des murs d'enceinte en partie basse du parc + 22 693,50 € HT,
- L'approfondissement du réseau fibre existant de la Ville sur le secteur de la rue H Chas + 7 752,00 € HT.

Les évolutions financières de cet avenant sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Lot n°1- VRD Maçonnerie	Montant du lot initial	Montant de l'avenant	Nouveau montant	Évolution
HT	2 724 469,11 €	94 566.50€	2 819 035,61 €	+3.47 %
TTC	3 269 362,94 €	113 479.8€	3 382 842,74 €	

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 26/06/2023

1 abstention

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 21/06/2023

Le Conseil Municipal :

- VALIDE l'avenant n°1 au lot n°1,
- AUTORISE la SPL du Velay (mandataire de la Ville) à signer cet avenant n°1 au lot n°1 du marché de travaux pour la requalification des Espaces Publics du quartier du Val-Vert.

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 4

Michelle CHAUMET Fabien SURREL Celine GACON Laurent JOHANNY

Signé le 5 juillet 2023,
Le Secrétaire de séance,
EYNARD Jérôme,

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 05
juillet 2023